



Assemblée générale

Distr. générale
26 septembre 2022
Français
Original : anglais

Instance permanente des personnes d'ascendance africaine

Première session

5-8 décembre 2022

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Nomination du président, du vice-président et du rapporteur de l'Instance permanente.
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
4. Déclarations liminaires des membres de l'Instance permanente.
5. Débat général.
6. Débat thématique sur les questions touchant à la sécurité, à la qualité de vie et aux moyens de subsistance des personnes d'ascendance africaine :
 - a) Discrimination raciale, inégalités et défis pour le développement durable ;
 - b) Justice réparatrice ;
 - c) Égalité pour tous ;
 - d) Projet de déclaration des Nations Unies sur la promotion et le plein respect des droits humains des personnes d'ascendance africaine.
7. Adoption des conclusions et des recommandations de la première session.

